



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **EUROGERM ANNONCE L'ENREGISTREMENT DE SON DOCUMENT DE BASE DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR ALTERNEXT D'EURONEXT PARIS S.A.**

**Dijon, le 20 février 2007 :**

EUROGERM, leader dans les ingrédients et les auxiliaires technologiques au cœur de la filière Blé – Farine – Pain, annonce l'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de son document de base, sous le numéro I.07-010 en date du 19 février 2007, dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur Alternext d'Euronext Paris S.A.

L'enregistrement du document de base est la première étape du processus de l'introduction en bourse de la société, laquelle interviendra en fonction des conditions de marché et sous réserve de la délivrance par l'AMF d'un visa sur la note relative aux modalités financières de cette opération.

#### **A propos d'EUROGERM**

##### **Leader français dans les ingrédients et auxiliaires technologiques au cœur de la filière blé-farine-pain**

Créée en 1989 par son Président Directeur Général, Jean-Philippe Girard, EUROGERM conçoit, produit et commercialise des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour améliorer la régularité, la qualité, afin de valoriser les produits de la filière blé - farine - pain. Grâce à une offre globale et originale, « du diagnostic à la formulation », EUROGERM est devenue leader français dans son secteur et déploie son offre à l'international.

##### **Une parfaite maîtrise de l'ensemble des facteurs constituant à la fois de fortes barrières à l'entrée et les clés de la croissance future :**

- Une expérience de plus de 15 ans de la filière blé – farine – pain avec une base de données unique de 2.000 formulations de mélanges
- Un déploiement international avec un modèle de développement duplicable réussi
- Un groupe pionnier dans l'innovation, la qualité et les certifications
- Des équipes impliquées avec des savoir-faire complémentaires : plus de 130 collaborateurs expérimentés
- Une notoriété forte avec des marques reconnues dans le secteur

### **Un historique de forte croissance rentable**

Sur les 4 dernières années, EUROGERM a enregistré une croissance moyenne annuelle de son chiffre d'affaires de + 14,4%, notamment grâce à la forte progression de l'export.

EUROGERM a réalisé en 2006 (exercice clos au 31 mars) un chiffre d'affaires de 35,4 M€, en hausse de +16,8%, pour une marge d'exploitation de 12,3% et un résultat net de 2,9 M€.

### **Une stratégie de développement cohérente, tournée vers l'international et la création de valeur**

- Spécialisation du groupe sur trois métiers à fort potentiel
- Conquête de nouveaux clients et de nouveaux marchés à l'international
- Elargissement de l'offre EUROGERM sur l'ensemble de ses produits et services

### **Mise à disposition du document de base**

Le document de base enregistré le 19 février 2007 sous le numéro I.07-010 est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'EUROGERM, Parc d'activités Bois Guillaume, 2 rue Champ Doré, 21850 Saint-Apollinaire et sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'EUROGERM ([www.eurogerm.com](http://www.eurogerm.com)).

### **Facteurs de risques**

EUROGERM attire l'attention du public sur le chapitre "Facteurs de risques" du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base.

\*\*\*

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions EUROGERM dans un quelconque pays.*

*Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du US Securities Act de 1933 tel que modifié. EUROGERM n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux Etats-Unis.*

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie.*

*Toute offre de valeurs mobilières d'EUROGERM SA sera destinée uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume Uni ; (2) ou si elles se trouvent au Royaume Uni qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements (« investment professionals ») visées à l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Ordre ») ou (2) sont des « high net worth entities » ou toutes autres personnes auxquelles les documents peuvent être légalement communiqués, entrant dans le champ d'application de l'article 49(1) de l'Ordre (ci-après dénommées ensemble les « Personnes Qualifiées »). Le communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes autres que les Personnes Qualifiées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé aux Personnes Qualifiées.*

### **Contacts**

#### **EUROGERM**

**Jean Philippe Girard**

Président Directeur Général

Tél. : +33 (0)3 80 73 07 77

[investisseurs@eurogerm.com](mailto:investisseurs@eurogerm.com)

#### **NewCap.**

Communication financière

Emmanuel Huynh / Olivier Millot

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

[eurogerm@newcap.fr](mailto:eurogerm@newcap.fr)